



Année 2021

Bulletin municipal N°35

*La Maison
des
Associations*



Sommaire

Le mot du Maire	3
Infos pratiques	4-5
Citoyenneté	6
Finances	7
Travaux	8-10
Vie communale	11-14
L'expression des élus de la minorité municipale	15
Sports	16
Le bon voisinage	17
Vitrine	18
L'équipe Périscolaire et extrascolaire	19
Accueil de loisirs	20
La vie à l'école	21-23
Mots croisés	24
APE	25
Absolutely Country – AGV – Autour du Tricot	26
Nature et Loisirs	27
Le Feu aux Planches	28
Club du Gai Jeudi	29
Les Chasseurs à l'Arc	30-31
ACN (Autos Courses Normandes)	32-33
Granville Terre et Mer	34-35
Nos annonceurs	36-40

Directeur de la publication : **Alain QUESNEL**

Conception et Rédaction : **Christine DEMEULIER – Annie AURENQUE**

Nouveau LOGO et Première de Couverture : **Angélique VOËT**

Réalisation du jeu : **Céline VIRY**

Les membres de la commission communication et partenariat :

Mmes Nelly GIESBERT-BOUTEILLER, Angélique VOËT, Céline VIRY,

Mrs. Sylvain ROUSSEL, Patrick ALVES SALDANHA

Impression : **imprimerie RENOUVIN à VILLEDIEU-LES-POÊLES – tél : 02 33 51 30 95**

Tirage : 800 exemplaires en papier recyclé

**Nous tenons à remercier les artisans, les commerçants et les entreprises
qui, par leur soutien, ont permis l'édition de ce bulletin.**

Le mot du maire



2021 se termine avec encore trop d'incertitudes liées à la crise sanitaire. Malgré tout, la situation tend à

s'améliorer grâce notamment aux campagnes de vaccination.

Même si cela ne fait l'unanimité, force est de constater que la baisse de contamination se fait ressentir.

Dans ce contexte particulier nous avons pu mener à terme deux dossiers importants pour Saint-Planchers.

Tout d'abord, la réhabilitation de l'ancienne mairie et avec Normandie Aménagement la commercialisation des 19 lots de la phase 1 bis.

En ce qui concerne la Maison des Associations, les travaux débutés en juin 2020 se sont terminés en septembre 2021. Malgré quelques finitions restant à faire, nous avons mis à dispositions des associations les nouveaux locaux : au RDC une salle de 60 m², à l'étage deux salles de 25 m² environ, permettront de recevoir les associations qui ont un réel besoin de se retrouver après cette période difficile. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui se mobilisent pour animer les différents groupes.

L'autre sujet important concerne la vente des terrains du Hameau de la Grenière. En très peu de temps toutes les parcelles ont trouvé preneur, ce qui met en évidence un réel problème sur le territoire de GTM pour se loger. Saint-Planchers reste une commune attractive par le prix maîtrisé dans le cadre de la ZAC, et par sa proximité des communes littorales.

De nouvelles contraintes s'imposent à nous avec la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Bien sûr nous sommes très attentifs au "grignotage des terres agricoles", et c'est ce qui avait motivé le périmètre de notre ZAC afin de densifier le bourg.

Le Groupe scolaire Henri DÈS, le Centre de Loisirs "Les Marsupiaux" ainsi que la cantine connaissent un franc succès avec 145 enfants à la rentrée de septembre. Avec l'équipe municipale, nous adressons nos remerciements à l'ensemble des personnes qui travaillent dans ces structures.

Quelques points à propos de notre communauté de communes GTM dont un qui nous touche plus particulièrement avec la zone d'activité du THEIL.

- Les terrains achetés par la Communauté de Communes constituent une réserve foncière destinée à accueillir des artisans ou des entreprises. Le Pôle environnemental doit y être transféré.
- Les zones d'activité existantes sont pratiquement remplies et les quelques " friches industrielles " permettent le développement d'entreprises déjà présentes.
- Le projet de territoire actuellement en phase de validation va servir de feuille de route pour les prochaines années.
- De plus le projet sera la base du Contrat de Relance et de Transition Ecologique permettant d'obtenir des financements.

Plusieurs défis ont été identifiés, pour n'en citer qu'un je retiendrai le premier sur la liste intitulé " façonner notre territoire de demain " : Cela englobe l'Environnement, les Mobilités, le Logement et l'Habitat.

Tous ces enjeux sont importants et, nous devons garder en tête qu'il faut travailler avec les 32 communes de GTM tout en respectant les initiatives qui peuvent être prises au sein de chaque conseil municipaux.

En conclusion, l'année **2022** qui arrive s'annonce bien remplie et nous continuerons de faire en sorte que notre commune soit représentée dans chacune des commissions où nous nous sommes engagés.

Je termine en vous présentant au nom de toute l'équipe municipale tous mes vœux de santé, de prospérité.

Le Maire, Alain QUESNEL

- **Nous vous attendons le Vendredi 14 janvier 2022 à partir de 18h30 pour la cérémonie des Vœux à la Salle des Fêtes.** A l'heure où nous publions notre bulletin, nous sommes dans l'obligation de prévoir le passe-sanitaire complet à l'entrée.
- **Pour découvrir la Maison des Associations, une journée porte ouverte sera organisée le samedi 29 janvier 2022 de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30.**

Infos pratiques

Mairie 59, rue des Pommiers
50400 SAINT PLANCHERS
02 33 51 67 10
mairie.stplanchers@wanadoo.fr
www.mairiestplanchers.fr

	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	Fermé	14 h – 18 h
MARDI	Fermé	14 h – 18 h
MERCREDI	Fermé	14 h – 18 h
JEUDI	10 h – 12 h	Fermé
VENREDI	Fermé	14 h – 18 h

Permanence des Elus

Alain QUESNEL Maire
➤ Vendredi après-midi sur RDV
Nelly GIESBERT-BOUTEILLER Maire Adjointe
➤ Jeudi matin : 10h00 à 12h00

Sur rendez-vous

Denis CHARPENTIER - 2^{ème} adjoint
Angélique VOËT - 3^{ème} adjointe
Patrick ALVES SALDANHA - 4^{ème} adjoint

Site scolaire

Directrice : Karine BOUCEY
02 33 51 68 62

Site internet : <https://ecole-saint-planchers.etab.ac-caen.fr>

Péri et Extrascolaires

➤ **Garderie : 02 33 51 43 06**
7h15 à 8h35 - 16h 30 à 18h30

➤ **ALSH : 02 33 51 43 06**
7h30 à 18h30

Les mercredis et pendant les vacances scolaires

Directrice : Laëtitia DJILLALI
alshstplanchers@orange.fr

Numéros utiles

- Appel d'urgence depuis un portable : **112**
- Gendarmerie / Police **17**
- Pompiers **18**
- Samu **15**

Services à la personne

➤ **Association OSE** Rue du Mesnil - **50400 GRANVILLE**
Propose divers travaux (bricolage, jardinage, etc.), aide au déménagement, services à la personne, panier légumes.
Réduction d'impôts 50% du montant de vos factures.

Renseignements :

02 33 90 66 06

➤ **Aide à domicile**
La fédération ADMR
02 33 51 67 10
Portage de repas : Muriel LE BACQUER : **06 30 80 21 52**

➤ **CCAS 02 33 51 67 10**
Mairie de Saint Planchers

➤ **SIAS 02 33 50 74 40**
(Épicerie sociale, Banque du meuble, ...)
766 avenue des Matignons
50400 GRANVILLE

Cabinet de soins infirmiers

Fabienne RIVIERE
Claire GUIDOUX
02 33 90 15 13

Présence Verte (téléassistance)

Nelly GIESBERT-BOUTEILLER
02 33 51 67 10 (Mairie)

Guichet unique Petite Enfance :

Maison de la Petite Enfance
395 rue du Saussey
50400 GRANVILLE
02 33 69 20 60
servicepetiteenfance@granville-terre-mer.fr

RPAM (Relais Parents/Assistantes Maternelles)
02 33 69 20 60

Déchetterie

Village " Mallouet " GRANVILLE
02 33 91 92 60

Du lundi au samedi
9h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00

Fermée les jours fériés et le jeudi d'octobre à avril

Ramassage des ordures ménagères le jeudi matin

Transports

NOMAD Car Normandie

Appel gratuit au **02 00 55 00 10**
Réservation la veille de votre départ avant 16 h, le véhicule NOMAD viendra vous chercher à domicile.

Transports scolaires

NOMAD Car 50 :

Inscriptions www.normandie.fr et au **02 22 55 00 10**
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00
nomadcar50@normandie.fr

Transports solidaires :

La MSA et l'association " La Croisée " proposent un service de transport assuré par des bénévoles. Toutes les personnes (sans moyen de locomotion), non imposables sur le revenu et adhérentes à l'association peuvent en bénéficier.

Jean-Marie VERON,

coordonnateur du groupe de bénévoles au **06 86 75 11 12**

Marine LAPIE

Présidente de la Croisée
02 33 50 96 06

Taxi BEAUDET

06 61 74 17 75

Réservation en ligne :
tiny.cc/resataxi

Email : contact@taxibeaudet.fr

Infos pratiques

INFORMATION Covid-19

A la suite des dernières annonces gouvernementales, il est rappelé que le Cabinet infirmier de la commune Fabienne RIVIÈRE et Claire GUIDOUX, infirmières à domicile, est en mesure, comme il l'a déjà fait précédemment, d'offrir à la population la possibilité de se faire vacciner contre le Covid-19, que ce soit pour une Primo vaccination ou une 3^{ème} dose.

Les personnes qui le souhaitent peuvent prendre **rendez-vous auprès du Cabinet infirmier au 02 33 90 15 13**. Des visites au domicile des patients pourront être organisées.

Seul le vaccin Pfizer sera administré.

Pour le rappel de la 3^{ème} dose, il faut attendre entre 5 et 7 mois après la 2^{ème} vaccination.

Notons également que la campagne de vaccination contre la GRIPPE a débuté.

MUTUELLE COMMUNALE

Le Conseil municipal de Saint-Planchers réfléchit pour vous proposer une Mutuelle Communale.

Dans ce but, les personnes intéressées sont invitées à fournir leurs coordonnées à : annie.aurenque@orange.fr ou les déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie afin de constituer un groupe de personnes susceptibles d'adhérer à ce projet. **Réponses jusqu'au 30 avril 2022.**

Le CLIC (Centre Local d'Information et Coordination)

Le **CLIC** de Granville Terre et Mer et le **SAG** (Secteurs d'Actions G érontologiques) vont organiser des ateliers d'initiation au numérique pour débutants courant 2022 pour les personnes de 60 ans et plus.

Pour bénéficier de ces ateliers, merci de transmettre vos coordonnées à la Mairie au **02 33 51 67 10**.

URBANISME

RAPPEL : Vous souhaitez aménager une clôture, un abri de jardin, un velux, faire un ravalement, changer de destination un local, n'oubliez pas de demander en Mairie les imprimés "Déclaration Préalable ". Sans cet accord, les modifications effectuées pourront être sanctionnées.

PRÉVENTION

Nous insistons sur le fait que tout feu d'artifice est interdit lors de fêtes privées.

Les artifices de divertissement peuvent être dangereux, tant pour les utilisateurs que pour leur entourage ou pour leur environnement. En cause : les substances pyrotechniques qu'ils peuvent contenir. Souvent explosives, elles sont susceptibles d'entraîner des blessures et des brûlures, voire de provoquer des incendies.

VOYAGE OUTRE-MANCHE

Important : depuis le 1er octobre 2021, le passeport en cours de validité est le seul document officiel autorisé à destination de Jersey, Guernesey et du Royaume-Uni pour adultes, enfants et bébés.

VIDE GRENIER

Le traditionnel vide grenier de Saint-Planchers aura bien lieu le Dimanche 07 août 2022.



Vous avez du temps libre vous aimez discuter, échanger ?
Devenez bénévole d'un réseau " Visiteurs à domicile ".

Contact : **Annick MOISSON** au **06 64 92 33 43**

Citoyenneté



Vous venez d'avoir 16 ans, ceci vous concerne !

La loi du 28.10.1997 institue pour tous les jeunes Français garçons et filles un parcours de citoyenneté obligatoire qui les accompagne dans la découverte de leurs droits et devoirs. Tous les jeunes Français ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté environ un an après. La JDC est une étape clé !

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire ...)
- vos concours (fonction publique, grandes écoles ...)
- ou pour vous engager dans l'armée.

Dès vos 16 ans, rendez-vous après de votre mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Et pour répondre à toutes vos questions sur la JDC, connectez-vous à majdc.fr.

Passeports et cartes d'identité

Pour toute nouvelle demande ou renouvellement de cartes d'identité et passeports, s'adresser au **Centre Social l'Agora** – 361 rue Saint Nicolas à GRANVILLE – tél : **02 33 50 96 06**.

Réaliser une pré-demande sur le site ants.gouv.fr (l'imprimer ou enregistrer le numéro) et prendre rendez-vous.

Pièces justificatives à présenter :

- copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois si changement d'état civil / si pièces périmées depuis 5 ans.
- justificatif de domicile de moins d'un an au jour du rendez-vous
- une photo d'identité
- déclaration de perte (+timbre fiscal de 25 €) ou de vol.

Elections

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription peut être automatique pour le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen, ainsi que la personne devenue française après 2018.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Cette démarche peut être faite :

- en ligne avec un compte service-public.fr ou via France Connect
- en mairie. Vous devez fournir un justificatif d'identité et de domicile (version numérisée pour la demande en ligne) et le formulaire CERFA 12669 de demande d'inscription.

Recensement de la population



Le recensement de la population qui a lieu tous les 5 ans sur la commune, a été effectué du 16 janvier au 15 février 2020.

Trois agents recenseurs de Saint-Planchers ont été retenus par la Mairie pour cette mission : Véronique LEFEVRE, Monique ALLAIN et Virgile JACQUET (*absent sur la photo*). Nous avons pu apprécier leur efficacité, leur engagement et leur sympathie.

Population municipale : 1374

Population comptée à part : 46 (résidents de la Maison d'Accueil Spécialisé)

Population totale : 1420

Le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 fixe les catégories de population et leur composition.

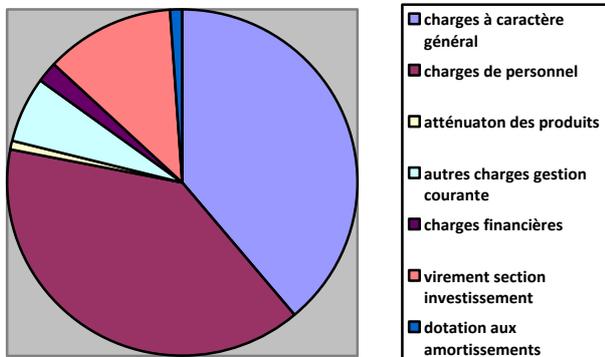
La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensées sur le territoire de la commune.

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

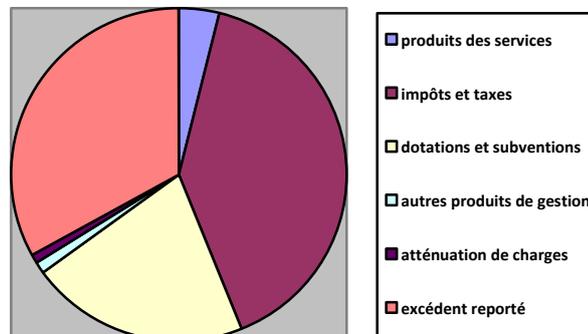
BUDGET 2021

Fonctionnement = 1 415 864 €

Dépenses



Recettes

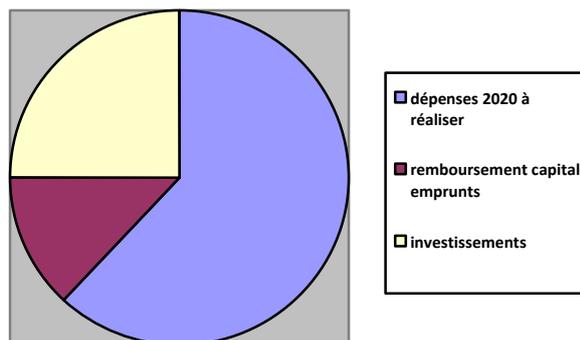


Charges à caractère général	556 670	39 %
Charges de personnel	552 000	39 %
Atténuation de produits	17 163	1 %
Charges de gestion courante	78 700	6 %
Charges financières	29 270	2 %
Virement section investissement	165 273	12 %
Dotation aux amortissements	16 788	1 %

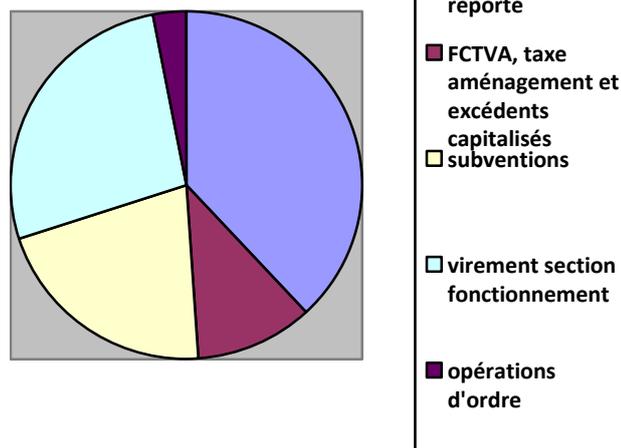
Produits des services	63 390	4 %
Impôts et taxes	564 773	40 %
Dotations et subventions	302 668	21 %
Autres produits de gestion	3 200	1 %
Atténuation de charges	16 000	1 %
Excédent reporté	465 833	33 %

Investissement = 611 931 €

Dépenses



Recettes



Dépenses 2020 à réaliser	380 571	62 %
Remboursement capital emprunts	76 960	13 %
Investissements	154 400	25 %

Excédent d'investissement reporté	231 173	38 %
FCTVA, taxe aménagement et excédents capitalisés	69 019	11 %
Subventions	129 788	21 %
Virement de la section fonctionnement	165 273	27 %
Opérations d'ordre	16 678	3 %

Travaux

Carrefour de l'église



Courant mai, la commune a entrepris des travaux de voirie dans le carrefour de l'église, pour le sécuriser et y modérer la vitesse. L'entreprise Pigeon est intervenue pour réaliser des bordures de trottoir ainsi qu'un plateau ralentisseur.

Compte-tenu du trafic, il était important de mettre en évidence le danger que représente le croisement entre les routes départementales D151 de Saint-Pair-sur-Mer à Saint-Jean-des-Champs, et la D924 vers Saint-Aubin-des-Préaux.

La commune a bénéficié d'une aide au titre des amendes de police d'un montant de 9 977 €.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PIGEON pour un montant de 26 575,69 €. La maîtrise d'œuvre a été assurée par l'ATD Mer et Bocage.



*M. VERNASSON, conducteur de travaux entreprise PIGEON,
M. MAZELINE et Mme BREGEAULT, responsables ingénierie de l'ATD Mer et Bocage,
M. Alain QUESNEL, maire.*



Il est important, même en l'absence de panneaux, d'aménagement, de réduire sa vitesse en particulier, dans les bourgs et villages.

Toiture de la Salle des Fêtes

L'entreprise PRIOULT de Saint-Jean-des-Champs est intervenue pour le remaniage de la toiture de la Salle des Fêtes. Les crochets maintenant les ardoises avaient besoin d'être remplacés côté parking. Environ 50% des ardoises pouvaient être réutilisées.

À SAINT-PLANCHERS

NA | **NORMANDIE AMÉNAGEMENT**

AMÉNAGE VOTRE QUARTIER

Le Hameau de la Grenière

Travaux

Réhabilitation de l'ancienne mairie en salles d'activités intergénérationnelles.



Le bâtiment - situé au 120, rue des Vallées - ancienne mairie, ancienne école avec logement, ancien centre de loisirs ne pouvait plus accueillir de public, ni d'activités, de par sa vétusté. Les travaux de rénovation commencés en juin 2020, viennent de se terminer et la Maison des Associations a fait l'objet d'une inauguration le mercredi 17 novembre 2021 en présence de M. Gilles TRAIMOND, Sous-préfet d'Avranches.

Pour ces travaux de rénovation de l'ancienne mairie, d'un montant total hors études préliminaires de 325 000 € H.T. s'ajoutent les honoraires et frais de cabinets de contrôle et maîtrise d'œuvre. Des travaux complémentaires liés au désamiantage et assainissement ainsi que l'ameublement pour arriver à un reste à charge de 222 000 €.

La commune a pu bénéficier d'une subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) de l'État pour un montant de 135 000 € H.T. et une somme de 20 000 € H.T. du fonds de concours de Granville Terre et Mer (GTM).



Ont été entrepris : des travaux de rénovation pour la sauvegarde de l'immeuble, des aménagements extérieurs pour la mise en conformité d'accessibilité pour personnes en situation de handicap des travaux d'aménagement intérieurs pour mise à disposition aux associations, à la population de salles d'activités intergénérationnelles.



Une porte ouverte à la Maison des Associations aura lieu le samedi 29 janvier 2022 de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30.

Travaux par nos services techniques

Broyage des végétaux aux anciennes Lagunes

La sélection des essences d'arbres a été faite pour limiter la propagation des espèces envahissantes telles que le saule et favoriser la gestion d'autres espèces qui servent à l'élaboration des décors naturels de Noël comme le bouleau.

Ces branches, une fois broyées, vont être utilisées pour le paillage des bordures et des massifs de la commune.



Réfection du petit pont



Avant

Après

Travaux de maçonnerie effectués par Benjamin et Yannick sur le pont en pierres situé sur l'Oiselière entre le chemin de la Conscience et le Moncel.

Terrain de boules



Commencé fin 2019 et agrémenté d'une table de pique-nique, le boulodrome est situé à proximité de la Salle des Fêtes et des écoles.

On y accède par un chemin piétonnier pour y passer un moment de détente.

DÉSHERBAGE : La commune s'engage pour l'environnement



Afin de ne plus utiliser de produits phytosanitaires, la commune s'est équipée depuis 2018 d'une machine de désherbage à eau chaude.

Cela permet un désherbage efficace en utilisant de l'eau chauffée à 120° environ et pulvérisée en gouttelettes.

La cabane de Noël



Fabrication artisanale pour cette jolie cabane qui vient compléter les décors de Noël.

Elle a été créée pour les fêtes de fin d'année 2020 par nos agents techniques et l'un de nos concitoyens, ancien menuisier de métier.

Elle a été très appréciée par les enfants.

A propos de l'éclairage public – SDEM 50

Comme 441 communes de la Manche, nous adhérons au SDEM 50 (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche).

L'éclairage public est une compétence " à la carte " proposée par le syndicat, ainsi que la gestion et la maintenance des installations. Il veille également à proposer des solutions optimales d'économies d'énergie, tant pour les travaux neufs, la rénovation des équipements que pour la maintenance préventive.

L'éclairage public présente deux fonctions principales :

1. La sécurité des biens, des personnes et des déplacements,
2. La mise en valeur de la commune : monuments, paysages, bâtiments.

L'éclairage implique une dépense énergétique et financière pour les communes : selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie), en moyenne 17 % de la dépense globale d'énergie et 40 % de la facture électrique.

Toutefois, pour répondre à l'enjeu de sécurité, il convient de rechercher un juste équilibre entre l'absence d'éclairage et le " sur " éclairage, autrement dit un éclairage adapté et satisfaisant en consommant le moins possible et donc, de limiter l'impact sur l'environnement.

Pour éclairer juste, cinq questions à se poser :

- ✓ Faut-il éclairer ?
- ✓ Que faut-il éclairer ?
- ✓ Comment faut-il éclairer ?
- ✓ Quels matériels faut-il installer ?
- ✓ Et enfin, quand faut-il éclairer ?



Pour relever cet enjeu, le SDEM 50 nous propose dans l'immédiat, le remplacement de nos 10 horloges anciennes générations par des horloges astronomiques radio-synchronisées. Ce changement permettra une programmation par armoire, les passages aux heures été/hiver automatiques et ainsi, de limiter les retards de programmation – mais aussi, la synchronisation de l'enclenchement du parc éclairage public, le réglage horaire permanent par antenne GPS pour une précision optimale.

Par la suite, le passage aux LED pour les 162 luminaires dont 26 seront à remplacer. Ces changements devraient au final générer 40% d'économie sur la consommation électrique de la commune.

Denis CHARPENTIER,
2^{ème} adjoint au Maire.

Vie communale

VISITES DES MAIRES du Groupe Scolaire " Henri Dès "

Violaine LION, Maire de Saint-Sauveur-la-Pommeraye, François LEMOINE, Maire d'Anctoville et, dans un deuxième temps Marie-Claude CORBIN, Maire de La Mouche ont été accueillis par Karine BOUCEY, directrice de l'école Henri Dès et la municipalité. N'ayant pas d'école sur leurs communes, une participation aux frais de fonctionnement au prorata du nombre d'enfants scolarisés est demandée.

Nous disposons d'un groupe scolaire mis en service en 2008 pour la partie primaire et réaménagé en 2016, côté maternelle. En 2016, il y a eu également l'ouverture du centre de loisirs (ALSH) et du nouveau réfectoire. L'accueil en péri-scolaire et extra-scolaire est assuré par Laëtitia DJILLALI, directrice du centre.

Il nous semblait intéressant de faire découvrir les locaux, ainsi que les services que la commune met à disposition. L'occasion pour nous de rappeler que nous accueillons 144 enfants répartis en 6 classes. Trois ATSEM viennent compléter l'équipe enseignante.



Visite de l'école le mercredi 14 avril 2021 en présence de François LEMOINE, Maire d'Anctoville-sur-Boscq
Violaine LION, Maire de Saint-Sauveur-la-Pommeraye – Marion MONGET, animatrice
Alain QUESNEL, Maire de Saint-Planchers et Nelly GIESBERT BOUTEILLER, 1^{ère} adjointe.



Visite du site scolaire le mercredi 28 avril 2021 en présence de Marie-Claude CORBIN, maire de La Mouche
Laëtitia DJILLALI, Directrice de l'ALSH - Marion MONGET, animatrice et Katia LEVAVASSEUR, cantinière.

Repas des Aînés

Samedi 27 novembre 2021, le repas des Aînés de Saint-Planchers réunissait 75 personnes. Chacun et chacune présentait son Passe-sanitaire avec le sourire.

Alain QUESNEL, notre Maire, a souligné le plaisir d'être de nouveau réunis après ces périodes compliquées.

Le succulent repas concocté par le traiteur-restaurateur du Relais du Theil a été très apprécié de tous.

L'après-midi s'est déroulée dans la joie manifeste de retrouver ses voisins et amis ainsi qu'une convivialité qui manquait à tous.

Une pensée particulière pour notre doyenne, Madame Fernande LEBAILLEUX, 99 ans qui n'a pas pu y participer cette année.



Fleurs et Plantes
Anne Freret
LABORATOIRE CRÉATIF
FABRIQUE
BOUQUETISTE

www.fleuriste-annefreret.com
@fleuristeannefreret

RESTAURANT
Le Relais du Theil
02 33 51 02 46
611 - 62 Rue du Theil
51000 - St. Planchers

Repas du midi
formule à 13,00 €

**Entrée, Plat,
Fromage, Dessert,
Boisson au choix,
Café**

- **Nous pouvons organiser vos repas de famille chez nous** (suivant les règles COVID) ou à domicile.
- **Traiteur : bocaux, plat à emporter chaque jour, couscous, choucroute de la mer, Tripes, tête de veau ...**

Tél : 02 33 51 02 46
" Relais Du Theil "

Vie communale

Commémoration

Cérémonie du 11 novembre 2021 a été célébrée en collaboration avec la commune de Saint Aubin-des-Préaux.



Les porte-drapeaux : Michel LEVAVASSEUR et Michel HERPIN décoré de l'insigne des porte-drapeaux avec étoile d'argent (10 ans).



M. Alain QUESNEL, maire de Saint-Planchers
M. Daniel HUET, maire de Saint Aubin-des-Préaux
M. Luc LEMONNIER, lieutenant-colonel.

Association des anciens combattants

En cette période très troublée, l'Amicale n'a pas pu organiser de commémorations à l'occasion des armistices du 8 mai et du 11 novembre. Néanmoins, en effectifs des plus réduits, le monument a été pavoisé, et les dépôts de gerbe ont eu lieu en hommage aux soldats morts sur les champs de bataille et aux victimes civiles de la barbarie nazie.

A l'occasion de la réunion d'octobre, le Président de l'Amicale a remis à Monsieur le Maire la démission du bureau. Actif depuis 13 années, l'Amicale exprime sa gratitude envers les personnes qui fidèlement ont participé au devoir de mémoire des victimes dont les noms sont gravés à jamais sur le monument aux morts.

Nous remercions les porte-drapeaux, les élus et secrétaires, les autorités, les élèves et leurs professeurs, la commune de Saint Aubin-des-Préaux, Messieurs LEMAÎTRE et HERVÉ qui, avec leurs instruments, ont rehaussé les manifestations. Merci également aux anonymes qui savent combien nous devons à ceux qui se sont engagés jusqu'à y laisser la vie.

Une nouvelle équipe se met en place pour que perdure l'Amicale et le but qu'est la sienne " **NE JAMAIS TOMBER DANS L'OUBLI** ".

Monsieur Christian MARIE,
le Président.

L'expression des élus de la minorité municipale

Bulletin Municipal de Saint-Planchers – Le Pancracien – Décembre 2021

Chères Pancraciennes, Chers Pancraciens,

Une nouvelle année se profile et c'est donc pour les élus de la minorité déjà la 2nde parution dans le Pancracien.

La crise Covid-19 a compliqué une fois encore la vie de toute notre communauté et nous pensons tout spécifiquement aux familles qui ont malheureusement été touchées lors de cette période si particulière. Nous ne pouvons que souhaiter que l'année 2022 nous soit plus favorable et qu'elle voit la fin de cette pandémie.

Nous remercions à nouveau les nombreux témoignages de soutien lors des rencontres et sur notre page internet, vos encouragements sont pour nous une vraie source de motivation.

Nous travaillons toujours dans le même état d'esprit, améliorer le cadre de vie de la commune et de ses habitants, faciliter l'accès aux services, désenclaver Saint-Planchers qui voit au fil du temps disparaître les différentes sorties rapides que nous avons, tant pour nous rendre à Granville, qu'à Avranches ou à Villedieu. Le mur en béton imposé sur la voie rapide et le " presque " sens giratoire créé en dépit du bon sens et de la sécurité sur l'axe Granville-Avranches ne sont là que quelques exemples du manque de prise en compte des besoins et de la réalité de vie dans les petites communes amenant progressivement à notre perte d'autonomie. Nous y attachons une attention toute particulière, tout comme sur le projet de déchetterie / recyclerie, le transfert et l'agrandissement du terrain pour les gens du voyage et le projet du transfert de la SPHERE à nos portes ; et si nous soutenons régulièrement les projets et actions de la majorité, nous ne pouvons toujours suivre les propositions, n'en déplaise à certains esprits chagrins, nous ne faisons pas dans la politique d'opposition mais bien dans celle des propositions constructives : Cela s'appelle tout simplement la démocratie.

Nous nous réjouissons que l'une des propositions faites lors de notre programme électoral : L'accès à une mutuelle communale pour tous les habitants de St Planchers, donc à un prix préférentiel, vous soit désormais proposée. Renseignements en prenant contact directement avec la mairie. La minorité municipale espère que la suite pourra aussi être mise en place, à savoir : L'achat mutualisé d'énergie pour les habitants.

Cet article est pour la minorité communale, l'occasion de vous rappeler que nous sommes à votre écoute, que les conseils municipaux sont ouverts au public, toujours en tenant compte de la jauge encore en vigueur à ce jour.

Nous souhaitons à toutes les Pancraciennes et à tous les Pancraciens de belles fêtes de fin d'année et avant tout, la santé pour vous et vos familles. Nous formulons le vœu que l'année 2022 vous apporte tout ce que vous pouvez souhaiter et même plus.

" Prenez soin de vous et des vôtres. "

Sylvain Roussel – Catherine Petit Ménard – Julien Pigeon Chevillon

Sports

Course VTT



Depuis 2011, les entraînements du Vélo club granvillais partent de Saint-Planchers tous les samedis matin à 10 heures pour deux heures d'entraînement. Fort de ses 47 licenciés, les entraînements se déroulent par groupes de niveau, pour le loisir ou la compétition (Club affilié FFC).

Chaque année, le club organise une course de VTT en septembre, qui emmène les concurrents sur les chemins en direction du bois de Saint-Planchers. Les participants ont entre 5 ans et 72 ans (cette année), ils viennent de toute la région Normandie, Bretagne et alentours.

Le club apprécie l'accueil de la municipalité, et partage avec eux l'envie d'animer la commune par cet événement sportif.

Contact : **Alain LEBASNIER**, Président au **06 76 69 14 67**.



Club de Football

L'ESP Saint-Jean-des-Champs remercie la municipalité de Saint-Planchers pour la mise à disposition du terrain et des vestiaires.

En effet depuis un an et demi nous utilisons ces infrastructures qui correspondent à nos besoins. Grâce à ce partenariat, l'ESP continue son développement sur la partie jeunes et seniors avec l'objectif de relancer une dynamique football sur la commune de Saint-Planchers.

Le résultat de cette entente est très encourageant et permet l'épanouissement des enfants en restant proche de leur domicile.

Contacts : **Pascal LE GODEC**, Président au **06 99 41 39 44**
Nicolas LECOURT, Co-Président au **06 65 71 26 12**



Le bon voisinage

BRÛLAGE de déchets de jardins

Selon l'Arrêté permanent préfectoral du 08 février 2005 réglementant le brûlage des végétaux :

Article 1^{er} : le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux persistants (végétaux à feuillages persistants – opposé à caduc – comme par exemple buis, cèdres, chênes verts, houx, lauriers, lierres pins, thuyas ...), de tonte et de fauche est interdit en tout temps.

Article 2 : Interdit le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux dont le diamètre est supérieur à 7 cm et le brûlage des végétaux issus des espaces verts. Ces interdictions valent pour des particuliers, les professionnels et les collectivités.

Du 1^{er} novembre au 31 mars, seuls les végétaux ligneux et semi-ligneux branches nues d'un diamètre inférieur à 7 cm (petites branches d'arbres caduques) peuvent être brûlés à l'air libre sous certaines conditions : le feu doit être fait à 200 m des habitations et à 100 m des routes entre le lever du jour et 16 h. Il doit être totalement éteint au coucher du soleil et constamment surveillé. Le feu est interdit par vent et brouillard. Il est **TOTALEMENT INTERDIT** de brûler pneus, plastiques et autres déchets.



BRUITS de voisinage



Le bruit constitue une préoccupation majeure et, de simple désagrément, est devenu un problème de santé publique. Il s'étend de plus en plus sur les périodes de repos nocturne et de fin de semaine.

Arrêté préfectoral du 27 mars 1997 réglementant certaines activités bruyantes :

Article 2 : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

DEJECTIONS CANINES



Extrait de l'arrêté N° 2014-057 interdisant les déjections canines sur le domaine public communal :

Article 1^{er} : les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, et ce par mesure d'hygiène publique. Il est fait obligation à toute personne accompagnée d'un animal de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections de leur animal. »

Article 2 : en cas de non-respect de l'interdiction édictée à l'article 1, les infractions au présent arrêté seront passibles d'amendes prévues au Code Pénal pour les contraventions de 2^{ème} classe.

Les aboiements de chiens, nuisances sonores relèvent du code de la santé publique (décret du 31 août 2006). Les propriétaires d'animaux sont encouragés à prendre toute mesure propre à préserver la tranquillité du voisinage et veiller à éviter que ceux-ci n'aboient de façon intempestive.

L'Atelier de Corinne : N'hésitez pas à prendre rendez-vous !

Après avoir travaillé plusieurs années dans trois salons de coiffure de la région, **Corinne Brochet** vous accueille à son domicile dans son **salon de coiffure original et professionnel pour femmes, hommes, enfants**, situé dans le bourg, au **231 rue des Aubépines** en direction de Saint-Jean-des-Champs. " Un fauteuil, un bac ", elle ne reçoit qu'une personne à la fois.



LA BARAQUE à FRITES " Chez Pat " : Vente à emporter chaque 1^{er} vendredi du mois de 19h00 à 21h00.

Lors du confinement, ne pouvant venir à notre restaurant " Le Relais du Theil ", les clients nous réclamaient des frites (*succès de chez nous*). Fidèles à nos origines du Nord, nous avons eu l'idée d'ouvrir une baraque à frites et d'aller au plus près de notre clientèle.

- ✓ Nous nous déplaçons pour différents événements anniversaires, lendemain de Mariage, inauguration ou anniversaire de magasin, traiteur, évènementiel, ...
- ✓ Livraison de repas pour personnes âgées, ainsi que repas à emporter chaque jour.
- ✓ Un nouveau concept est en cours d'élaboration et verra le jour en Janvier 2022 "LA POPOTE A PAT"...

En saison, nous sommes stationnés dans différentes communes pour proposer des spécialités à emporter et sur commande au **06 63 80 01 39**.

Nous sommes à la recherche d'emplacements avec du passage !



Le jeudi midi face à l'Usine à Bières à Granville.



A Saint-Planchers parking face à la Mairie le 1^{er} vendredi du mois.

Un peu d'histoire : Une friterie, aussi appelée friture ou baraque à frites, est, en Belgique, dans le nord de la France et au Québec, un endroit où l'on sert des frites et des " snacks " : boulettes (ou boulets à Liège), fricadelles, cervelas, additionnés ou non de sauce d'accompagnement. Les friteries sont originaires de Belgique.

L'équipe Péri et Extrascolaire



En haut de gauche à droite : Whitney RIBOT - Edwige MAUSSION - Katia LEVAVASSEUR - Pauline LEROUX - Sarah RIAnt
Carole AMAURY

En bas de gauche à droite : Laëtitia DJILLALI - Marion MONGET - Sophie ALLAIN - Catherine RÉBILLON - Charlotte FAUVEL
Victor MICHEL

GARDERIE 02 33 51 43 06	Ouverture de 7h15 à 8h35 et de 16h30 à 18h30 Accueil : Laëtitia, Katia, Carole, Marion, Pauline, Whitney alshstplanchers@orange.fr
CANTINE	Cuisine : Sophie, Victor Service : Laëtitia, Marion, Katia, Carole, Sarah, Pauline, Whitney, Charlotte
ALSH 02 33 51 43 06	Accueil : Laëtitia DJILLALI – Directrice Animation : Marion, Whitney et des renforts pendant les vacances Ouverture de 7h30 à 18h30 les mercredis et pendant les vacances scolaires (fermé les 3 premières semaines d'août et une semaine à Noël)
ATSEM	Edwige, Carole et Catherine



LOOK FM RADIO

La musique qu'il vous faut

Tous les jours, rendez-vous avec
L'EXPRESSO et NIGHT BOX de 15.00 à 1.00 avec ODIN
HAPPY HOUR le vendredi de 21.00 à 22.00 avec RACHEL !

- En ligne à Saint-Planchers -
<https://lookfmradio.com/>



Accueil de Loisirs

ALSH "les Marsupiaux"

Malgré une année chaotique due à la crise sanitaire, " Les Marsupiaux " ont encore frappé !

Débordants d'énergie, nous avons, une fois de plus, passé des moments super sympas.

Entre les activités manuelles (*création de baume à lèvres*), sportives (*initiation à la lutte*), de jeux de société grandeur nature (*Cluedo géant*), les sorties (*Cobac Parc*), le mini-camp " activités nautiques " et les fêtes (*la Boum d'Halloween*), nous n'avons pas eu le temps de souffler.

Attention ! nous ne sommes pas prêts de nous reposer ...

Plein de bonnes choses nous attendent comme le projet pour un stage multimédias, une sortie traversée des Grèves, un stage d'initiation à l'équitation, découverte du temps des Chevaliers et on en passe !!!

Dans tout cela s'ajoute la préparation de notre mini-camp Juillet 2022.

A bientôt pour de nouvelles aventures !



Mini-camp d'été du 26 au 30 juillet 2021 à la base nautique de Ploërmel-Brocélande (Morbihan) avec 20 enfants et 3 animateurs.



Boum d'Halloween
Vacances d'automne 2021



Le Cycle Hop Ambulant
Réparation vélos à domicile
Stéphane Meunier
Technicien cycles
50400 Saint-Planchers
07 87 33 84 25
contact@lecyclehop.fr

ASSISTANCE ORDI



Dépannage,
maintenance,
et formation
informatique



Bruno Belliard
87, rue des Bouviers
50400 GRANVILLE
02 33 51 70 20
06 68 95 27 54
bruno@assistanceordi.fr
http://www.assistanceordi.fr

A domicile !

Professionnels et particuliers depuis 2005

La vie à l'école

LES ATELIERS AU JARDIN par Yvette Coignet, professeure des écoles.

Jardin de l'école : initiative de Yvette Coignet en juin 2021, dans le cadre du décroisement sur le thème " Questionner le monde " : intervention avec 13 élèves de CE2 dans le cadre des apprentissages auprès des petites sections.

Annie et Alain PLESSIS, grands-parents de Arthur et Robin Watripont scolarisés à l'école, sont venus nous aider pour des plantations et des semis dans le jardin de l'école situé près du bâtiment de cantine. Voici les étapes de réalisation :

Remise en état du deuxième bac	<ul style="list-style-type: none">➤ Nettoyage du bac à l'eau chaude par Benjamin et Yannick.➤ Amendement de la terre grâce au don de fumier par la Chèvre Rit.➤ Atelier avec les CE2 pour enlever les mauvaises herbes, enlever les cailloux et incorporer le fumier à la terre.
Visite pour planter le 14 juin 2021	<ul style="list-style-type: none">➤ Annie et Alain ont apporté les plants suivants : tomates, haricots, concombres, blettes, tournesol, estragon, ficoïdes, chou, soucis, que nous avons plantés avec les CE2.➤ Nous avons également protégé la terre avec de la paille donnée également par la Chèvre Rit.
Visite pour semer le 14 juin 2021	<ul style="list-style-type: none">➤ Annie et Alain nous ont aidés à semer des graines de radis, de maïs et de courgette avec les petites sections.➤ Dans le jardin des petits, il y a déjà des fraisiers, un framboisier, des soucis de la ciboulette, un pied de menthe.➤ Les élèves de petite section ont emporté le soir un pied de souci à replanter chez eux.
Retour au jardin	15 jours plus tard, observation des deux classes pour voir l'évolution.



Marion, l'animatrice au centre de loisirs, va s'occuper de l'arrosage si besoin pour le mois de juillet. Les élèves pourront voir l'évolution des plantes à la rentrée de Septembre 2021.

CONSTRUIRE UNE ABBAYE EN LEGO

Comme les architectes du Moyen Age, les élèves de CM1-CM2, classe de Karine BOUCEY, ont réalisé la maquette de l'abbaye du Mont-Saint-Michel en Lego. C'est un projet qui a été mené en collaboration avec Delphine Davy, enseignante en charge des classes patrimoine du Mont-Saint-Michel.



" Nous avons commencé par construire une plateforme avec les piliers pour poser l'église abbatiale dessus, puis nous avons dû construire et disposer toutes les pièces nécessaires à la vie des moines. "



Les élèves de CM1/CM2

 *Faisons une blouse*

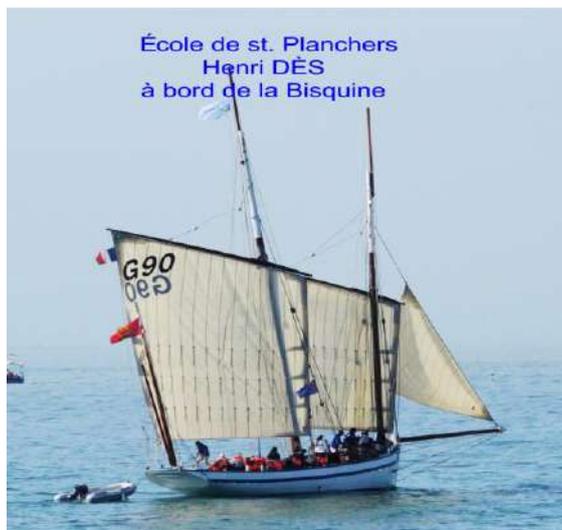
Soyez stylé et protégé

Vêtements Professionnels
50400 Saint planchers
0620819521



Parenthèse maritime du mardi 15 juin 2021 La classe des CE2/CM1 à bord de la Granvillaise.

9 heures : On est au rendez-vous au port de plaisance... L'équipage de la bisquine " La Granvillaise " nous attend ponton J !



Avant d'embarquer, on se lave les mains, on met les gilets de sauvetage, on ajuste nos masques et on confie nos sacs à dos, qui sont placés dans le carré de la bisquine. À bord du bateau, le capitaine, son second et 3 coéquipiers nous accueillent : nous devenons, à notre tour des matelots !

Axel, Théo, Andrès, Martin, Yanis, Quentin, Maëlle, Layla, Noé, Soan, Amandine, Simon et la maîtresse aident à monter les voiles : le foc, la misaine et le taillevent ! La mer est belle et calme ; il y a une petite brise ...

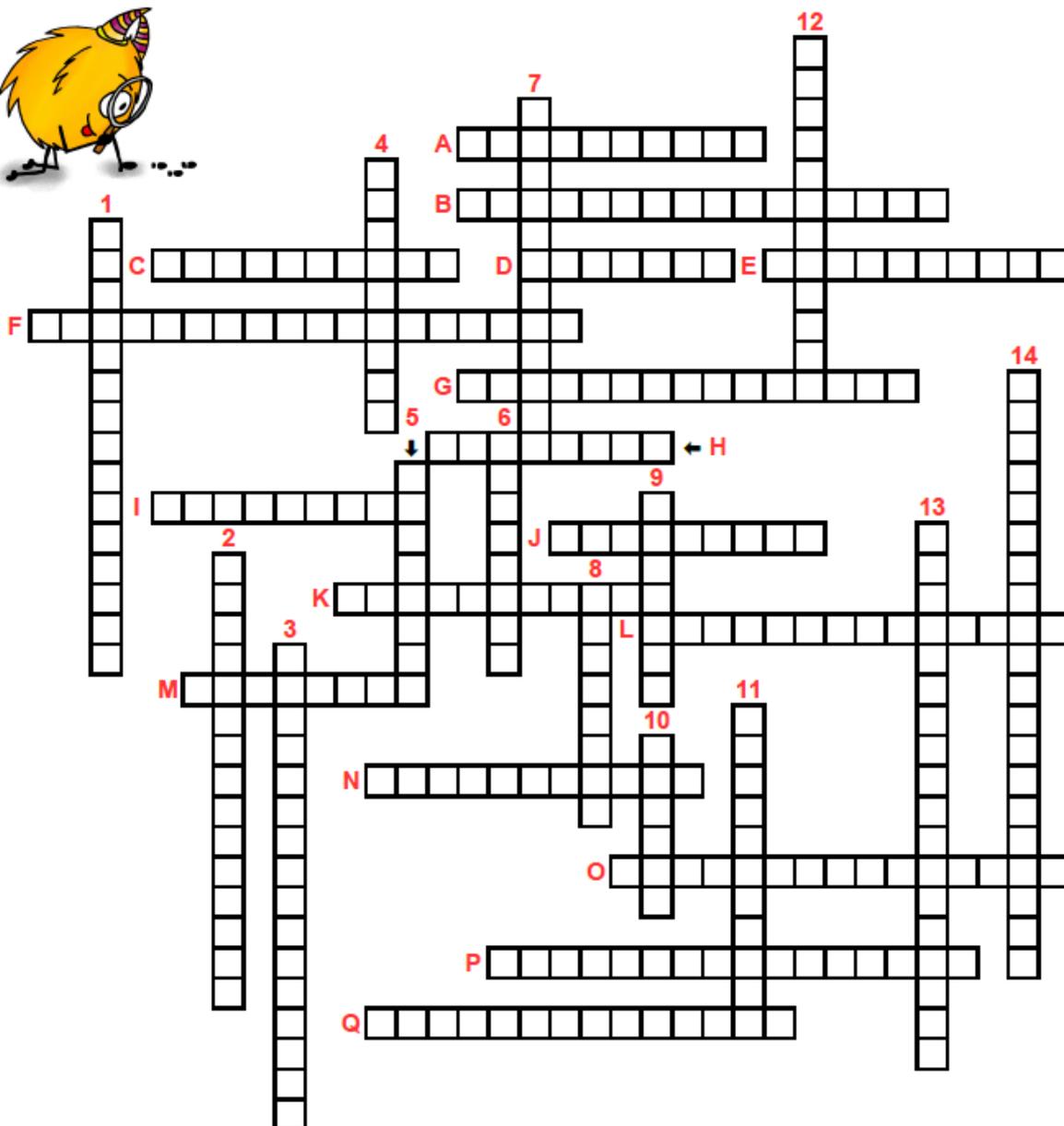
Le capitaine nous explique comment tenir la barre et confie cette mission par moments à Gabin, Lise, Victoire, Théo, Andrès, Maële, Martin, Maël, Yanis, Quentin, Layla, Jonas, Noé, Soan, Hélène et Léo ...

Comme le temps est dégagé, on peut observer Granville, St Pair, Jullouville, Carolles depuis la mer. On reconnaît le collège Malraux, la Haute ville, les églises, les plages, les châteaux d'eau...

Un grand merci au capitaine et à tout l'équipage de " La Granvillaise ", pour cette superbe matinée en mer !

*Les matelots CE2/CM1
et leur enseignante Catherine Dupont.*

SAINT-PLANCHERS : au cœur du territoire
Granville Terre et Mer



Le territoire est composé de 32 communes.

Il en manque une dans cette grille : Laquelle ** ?

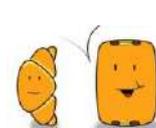
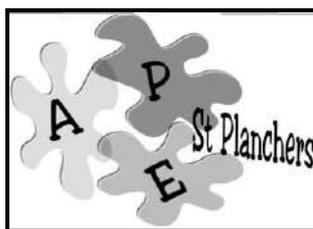
- 1 Anatole France y a séjourné.
- 2 Ville voisine à l'Est de Granville.
- 3 Station balnéaire située au Nord de Granville.
- 4 Ville caractérisée par de vives falaises.
- 5 Le séchage d'ingrédients alimentaires y est réalisé.
- 6 Ses habitants se nomment des lorais.
- 7 Ville située au centre du triangle Avranches/Villedieu/Granville.
- 8 Ville homonyme d'un insecte.
- 9 L'origine de son nom serait scandinave « Ikelum » ou « Bois de chêne »
- 10 Le nom de cette commune rime avec cheval.
- 11 Ville caractérisée par une présence importante de pins maritimes.
- 12 Ville voisine au Sud-Ouest de St Planchers.
- 13 On peut y admirer une abbaye datant du 12ème siècle.
- 14 Ses habitants se nomment des Pommériens.

- A Habituellement le loup hurle, ici il chante.
- B Ville voisine, au Sud-Est de St Planchers.
- C Réputée pour sa pierre aux nuances rouges.
- D Son logis fut la demeure d'un armateur granvillais.
- E On peut y admirer un ancien moulin à huile au bord du Boscq.
- F Ses habitants s'appellent des brcquais.
- G Sa dénomination actuelle « sur mer » en a trompé plus d'un.
- H Noeud ferroviaire.
- I Ville ayant inspiré Christian Dior.
- J Commune embrassée par deux bras du Thar.
- K Le nom de cette commune a pour origine latine « Longa Villa » ou « Long domaine »
- L Commune située à l'extrême Nord-Est du territoire.
- M Bien gardée par sa cabane.
- N Notre commune.
- O Commune la moins peuplée du territoire GTM.
- P Située en bordure de mer, entre Bréville sur mer et Bréhal.
- Q On peut y apprendre à piloter.

La solution du jeu se trouve dans un article du bulletin. Bonne lecture et amusez-vous bien 😊

Jeu conçu et réalisé par Céline VIRY, Conseillère municipale.

Vie associative



ASSOCIATION des PARENTS d'ÉLÈVES

Président : **Laurent LENOIR**
Trésorière : **Manuella LENOIR**
Secrétaire : **Anaëlle DE COMBAREL**

Vice-Présidente : **Caroline BOYER**
Trésorière adjointe : **Karine LEJAMTEL**
Secrétaire adjointe : **Manon MERLOT**

L'Association des Parents d'Elèves de l'école Henri Dès est une association dont tous les parents d'élèves sont "membres d'office", son but étant de financer des activités et des sorties dans le cadre scolaire offertes à nos enfants.

Malgré les contraintes sanitaires actuelles nous mettrons tout en œuvre comme chaque année pour que convivialité, dynamisme, et fédération entre l'ensemble des parents d'élèves et l'équipe enseignante, soient les maîtres mots qui définissent l'APE et ce dans l'unique souci du Bien Être de nos enfants à l'école.

Pour cette année scolaire 2021/2022 des projets existants connaissent chaque année un grand succès et de nouveaux projets se mettent en place :

- Les Photos de classes
- Les ventes de viennoiseries
- La bourse aux jouets de Noël (**Nouvelle action reportée en 2022**)
- La vente de chocolat de Noël
- La vente de sapins de Noël
- Les grilles gagnantes de l'épiphanie

La programmation d'autres actions sera mise en place au fil des mois de cette nouvelle année scolaire.

Cette année encore, nous tenons à maintenir notre objectif principal qui est de privilégier les échanges et les partenariats avec les acteurs et les producteurs locaux de notre belle région.

Dans ce sens des opérations récurrentes **comme la vente de chocolats de Noël se fera en partenariat avec Monsieur Nicolas ALLEAUME entreprise " 4 à Cinq " producteur de biscuits et chocolats BIOS localisé à Saint Aubin des Préaux.**

Toujours dans l'esprit de la participation active des producteurs locaux l'APE a mis en place **un partenariat avec la ferme de Chèvre Rit sur la vente de paniers surprise composés de produits BIOS** (produits laitiers, légumes, fromage de chèvre, pain, chocolats et biscuits...)

Comme l'année dernière **pour la photo de classe nous avons fait appel à un professionnel local de Granville : Monsieur Norbert DELAUNEY** qui a su nous apporter cette année encore de la nouveauté dans les prises de vues ainsi qu'une très bonne qualité de photo.

L'équipe APE.

Vie associative

Absolutely Country



L'association de danse " Absolutely Country Saint-Planchers " propose régulièrement de se regrouper et de participer à différentes sorties dans la région.

En octobre, un rendez-vous était proposé à la salle polyvalente de Saint-Martin-de-Bréhal pour un déjeuner dansant, ambiance accordéon, musette.

En novembre, c'était à Isigny-sur-Mer pour des danses variées et danses country.

Si vous souhaitez découvrir les danses sans partenaire dans une ambiance accordéon jusqu'à 16h00 puis les danses country, l'animatrice **Danielle HILAIRE**, accréditée NTA DF5 est présente chaque lundi dès 14h00 à la Salle des Fêtes de Saint-Planchers.

Renseignements au **06 33 55 86 26**

Site internet : <https://absolutelycountrydancers.fr>



AGV (Association de Gymnastique Volontaire)

Comme l'année précédente, l'AGV n'a pas repris son activité mais pour des raisons différentes. En effet, la suspension des cours de l'année 2020/2021 était liée aux contraintes sanitaires. Or, concernant la saison 2021/2022, la trésorière ainsi que la présidente ont remis leur démission respective lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2021 après dix années d'investissement.

A ce jour, l'association reste en veille dans l'attente d'un nouveau bureau.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter

Contacts et renseignements : **Céline** 02 33 91 63 50 ou **Valérie** 02 33 91 92 14

Site internet : <https://gymssaintplanchers.wordpress.com>



Autour du tricot

L'association "Autour du tricot" a repris ses activités le jeudi 07 octobre au 1^{er} étage de la Maison des Associations.

Tous les jeudis après-midi, nous nous retrouvons de 14h00 à 17h00. Chaque personne choisit son modèle et apporte la laine ou le coton pour le réaliser. Jacqueline ou Catherine donnent des conseils si nécessaire.

Nous terminons ces moments passés dans la convivialité et les échanges, par un goûter.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

➤ Jacqueline LE DOEUFF au **06 62 07 46 68**

ou

➤ Catherine QUESNEL au **06 16 37 48 92**





Les activités de l'association Nature et Loisirs en 2021 ont été réduites du fait de la crise sanitaire.

Il a toutefois été possible de maintenir certaines d'entre elles :

Les marches du lundi (hors période de confinement)

Une randonnée le samedi 19 juin : Une marche de 8 Km, avec pique-nique au moulin de Vaucelles tout proche de l'Abbaye de la Lucerne. A cette occasion, Nature et Loisirs sensible à la préservation du petit patrimoine, a remis un chèque de 400 € à l'association des amis du Moulin de Vaucelles pour participer à la réhabilitation d'une ancienne boulangerie

Une visite de jardins remarquables : Cette sortie en co-voiturage s'est déroulée le dimanche 26 septembre 2021, et fut l'occasion de découvrir jardins et patrimoine de Fougères, ainsi que le parc botanique de Haute Bretagne du Chatelier.

La réhabilitation de chemin

L'association a obtenu de la part de la ville de Granville l'aménagement du chemin du Pont Buray impraticable depuis de nombreuses années. Ces travaux terminés en septembre dernier permettent d'envisager à terme un accès pour les piétons et les cyclistes depuis le bourg de Saint Planchers vers La Chèvre-rit, ou vers Granville via le boviduc de Malouet qui a été restauré par les services départementaux.

Cependant, à l'heure actuelle le franchissement du ruisseau Corbin se fait sur une passerelle non sécurisée, en rondins de bois et installée par un riverain. Il convient d'être très prudent en attendant qu'une solution plus fiable soit élaborée.

L'assemblée générale :

Elle s'est déroulée le vendredi 3 décembre dernier, dans les nouveaux locaux désormais mis à la disposition des associations par la municipalité. Ces derniers très bien conçus et adaptés aux besoins contribueront au développement de la vie associative dans la commune.

Nous avons établi le programme des activités 2022. Parmi celles-ci :

- Les actions auprès des collectivités pour la préservation des chemins ruraux.
- Soirées débat sur des sujets d'actualité.

L'organisation de la fête des plantes de la Saint Pancrace du dimanche 8 mai 2022 en associant des activités ludiques à destination d'un jeune public.

- Randonnées et sortie visite de jardin.
- Des nouvelles activités sont en cours d'élaboration, vous pouvez les retrouver sur le site internet de l'association :



<http://nature-loisirs.wifeo.com/>
(Adhésion en ligne possible)



Théâtre " Le Feu aux Planches "

Membres du bureau

Nicole ALEXIS : Présidente
Maryvonne BERTRAND : Trésorière
Michèle PICAZO : Secrétaire

Laurent GIESBERT : Vice-président
Christian LEPROUST : Trésorier adjoint
Gérard AUPINEL : Secrétaire adjoint

Cette année ... rien encore ! Mais ça va changer.
Toute l'équipe est prête pour vous faire rire de nouveau :

Jacques, le bon vieux curé, est toujours en guerre contre son vieil ennemi le maire du village (non, non, ce n'est pas Don Camillo, quoique ...)

Angélique, sa bonne, a toujours du mal à venir à bout des exigences de la baronne ou de l'avarice de Victoire, la bigote,

Quant à Bonnot, le patron du bar et maire du village, il reste en conflit avec le curé malgré le fait que sa femme, Mathilde, tient l'harmonium de l'église.

C'est alors que débarque David, le vicaire, dont l'attitude très rock and roll va bouleverser le village.

ATTENTION, nous jouerons le vendredi 18 et le samedi 19 mars ainsi que le weekend suivant, vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 mars 2022 à la salle des fêtes de SAINT JEAN DES CHAMPS où nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux.

La mise en vente des billets commencera au mois de février 2022. Pour tous renseignements et réservations, vous pouvez contacter **Nicole ALEXIS** au 02 33 50 52 14 ou **Maryvonne BERTRAND** au 02 33 90 75 83.



Rendez-vous en 2022 😊

Club du Gai Jeudi

Président : **Jean-Marie VERON** Tél. 06 86 75 11 12

Secrétaire : **Arlette BLANCHERIE**

Animations restreintes suite aux évènements du Covid.

Pas d'assemblée générale et pas d'activités. Seulement nous avons malgré tout honoré les anniversaires de nos adhérents dont les cadeaux ont été distribués par les membres du bureau.

Reprise tout doucement avec les précautions qui s'imposent !

- **Jeudi 17 juin** : Croisière sur la Rance (démonstration Florilège)
- **Jeudi 24 juin** : Repas du bureau qui a permis de se revoir et prendre des décisions en commun.
- **Samedi 14 Août** : Pique-nique avec les Archers – Président : Yves Hamel. Journée très ensoleillée, pleine de bonne humeur avec Yves Hervé qui nous a fait chanter au son de son accordéon.
- **Jeudi 2 septembre 2021** : Après 11 mois en sommeil, le club a repris ses activités, dont le chant.
- **Activités** : 1^{er} et 3^{ème} **jeudi du mois** comme par le passé avec en plus un terrain de boules pour les amateurs !
- **Pour le chant 1 lundi sur deux** : nous sommes un groupe de chant, pas une chorale ! Mais cela permet de se détendre et de passer un bon moment ensemble !!!! Sans oublier le Passe sanitaire.

Bientôt nous pourrions retrouver la salle des associations qui nous manque tant mais qui sera tellement bien rénovée ! **Merci à Monsieur le maire et son équipe.**

- **Vendredi 24 septembre** : Un déjeuner croisière sur la Seine, déjà prévu l'an passé, une journée magnifique avec un temps superbe et... des gens supers sympas !
- **Jeudi 7 octobre** : Anniversaires à la salle des Fêtes accompagnés de Yves Hervé.
- **Jeudi 14 octobre** : Journée promotion avec repas offert organisé avec la société Pro-Confort.
- **Jeudi 21 octobre** : Activités comme par le passé...

Nous ne ferons pas de repas à la salle cette année.

- **Samedi 11 décembre** : Repas de Noël : Auberge de Mesnil Rogues avec covoiturage pour nos adhérents.



La devise du Gai Jeudi : " Être gai et faire oublier les mauvais moments de la vie ".



LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

ACTIONS



Préparation de régales de gibier.



2 tonnes de bouchons récoltés en 5 ans.



Point de collecte de bouchons à L'ÉCLERC.

PARCOURS



Séances d'entraînement à La Vesquerie pour chasseurs et non chasseurs ...



Des jeunes Brehalais en Découverte.



3^{ème} année de Partenariat avec le Gar Joudé.

FORMATIONS

Journées de Formation Obligatoire à la pratique de la chasse à l'arc.



Journées de Formation Complémentaire au montage d'un tree-stand échelle.



Formation d'Instructeur Fédéral de Chasse à la chasse à l'arc pour 3 archers pancraciens.



CHASSE

Affût en tir d'été



*Sortie chasse pour un nouvel adhérent
Instructeur Fédéral et Secrétaire de
l'association de Chasse à l'Arc Beauce
Sologne*

Sortie chasse en tir d'été



Chasse au nuisible

Le petit mot du Président : En 2021, beaucoup d'activités ont pu être proposées à nos Adhérents. Cette année, l'accent a été mis sur la formation des Archers (JFO, Venaison, Piégeage, JFC, Instructeur Fédéral). Des avancées ont été marquantes, avec notamment l'obtention d'un plan de chasse avec un bracelet de chevreuil, Chasses inter-régionales qui sont proposées suite à l'adhésion d'un archer du Loir-et-Cher, développement du piégeage avec l'augmentation des demandes des Mairies pour la régulation des nuisibles, Chasses mixtes au grand gibier sur invitation de Sociétés de chasse, Chasses exclusivement à l'arc.

Contact : **Yves HAMEL** 06 43 33 91 93
Acadestplanchers50@orange.fr

2021. Cette année encore, une majorité de compétitions ont été annulées. Mais c'était sans compter sur la pugnacité et la motivation sans faille des différentes **Associations Sportives Automobiles**, et nous les en remercions vivement. Après de très longues négociations, les autorisations nécessaires ont été délivrées afin de permettre l'organisation des épreuves dans le respect des règles sanitaires imposées. Quant aux équipages, après d'interminables mois d'attente, c'est enfin la libération et ils ont pu de nouveau s'adonner à leur passion.

C'est donc seulement fin mai que débute cette saison 2021, dont la première épreuve s'est effectuée à huit-clos, privant provisoirement les spectateurs passionnés de ces moments conviviaux et privilégiés. Cependant, les photographes et vidéastes, ayant obtenu les accréditations nécessaires, ont immortalisé les plus belles actions et nous ont fait vivre au plus près les événements en direct. Toutefois, avec l'évolution de la situation conjoncturelle, le public a été de nouveau admis au cours de la saison.



Ce premier rendez-vous a eu lieu dans le Calvados le 22 et 23 mai par la **25^{ème} édition du Rallye Régional de Mézidon-Canon** organisé par l'**ASACO Pays Normand** et l'**Ecurie Augeronne Automobile**.

C'est toujours au volant de la **Citroën C2R2 Max**, que **Nicolas LEVILLAIN** et son copilote **Nicolas DUMONT**, surnommé sportivement les « Nico's », ont repris avec exaltation la compétition. Malgré l'annonce d'une météo très incertaine, ce sont 94 concurrents qui ont pris le départ de cette compétition tant attendue.

Ils se classent **19^{ème}** au Clt général, **7^{ème}** de Groupe et **2^{ème}** de Classe.

L'aventure continue pour notre duo qui participait le 19 juin au **36^{ème} Rallye National de la Suisse Normande**, toujours organisé par l'**ASACO Pays Normand** en association avec l'**Ecurie Suisse Normande**, près de Condé s/Noireau dans le Calvados. Quelques modifications ont été apportées sur le programme initial afin de respecter le couvre-feu de 23h, mais avec un public autorisé et toujours très enthousiaste. Ce sont 111 concurrents qui se sont élancés dans cette épreuve. Nos acolytes terminent **32^{ème}** au Clt général, **17^{ème}** de Groupe et **1^{er}** de classe.



L'épreuve suivante s'est déroulée autour de Saint-Hilaire du Harcouët les 3 et 4 juillet. Ce **26^{ème} Rallye Régional de Basse Normandie** a été organisé par l'**ASA de Basse Normandie** et l'**Atalante Racing Team** qui a réuni 96 équipages. Un parcours de 7 spéciales, dont la première s'est effectuée le samedi en fin de journée, déterminant ainsi l'ordre de départ du lendemain. Décidément l'été se fait attendre... La météo Normande ne déroge pas à sa réputation, ce qui a rendu le parcours on ne peut plus périlleux.

Les « Nico's » finissent **22^{ème}** au Clt général, **7^{ème}** de Groupe et **2^{ème}** de Classe.

C'est en Pays de Loire, dans le département de la Sarthe, que nous retrouvons **Nicolas LEVILLAIN** pour ce **55^{ème} Rallye Régional Le Mans**, avec un petit changement provisoire de copilote. Organisé par l'**ASA Maine Bretagne et l'Ecurie Le Mans**, la compétition s'est déroulée autour de Bonnétable les 10 et 11 juillet réunissant 104 équipages. **Nicolas** se classe **24^{ème}** au Clt général, **10^{ème}** de Groupe et **1^{er}** de Classe.



Retour en Haute Normandie cette fois pour ce **16^{ème} Rallye Régional d'Elbeuf (ex Rallye des Cent Margelles)** organisé le 25 juillet par l'**ASA Côte d'Albâtre** et l'**Ecurie Région Elbeuf**. Beaucoup de contrariétés pour les organisateurs, notamment sur le tracé du parcours. En effet, pour des raisons écologiques, certaines municipalités ayant accueilli jusqu'alors cette compétition, ont définitivement rejeté le projet. Les temps changent ... Seul 34 équipages ont pris le départ de cette course encore bien arrosée. **Nicolas** termine **19^{ème}** au Clt général, **7^{ème}** de Groupe et **1^{er}** Classe.

Quand on aime... on ne compte pas !!! Le 1er août, **Nicolas** participe en solo à la **16^{ème} Course de Côte d'Hérenquerville-Quettreville s/Sienne**, organisé par l'**ASA du Bocage** en association avec le **Saint-Lô Auto Club**. Il termine cette belle épreuve à la **10^{ème}** place, **5^{ème}** de Groupe et **1^{er}** de Classe.



Les « Nico's » se sont de nouveau retrouvés les 7 et 8 août pour ce **39^{ème} Rallye Régional du Bocage** à Tessy s/Vire, organisé également par l'**ASA du Bocage**. Enfin une météo clémente pour les 69 équipages qui ont pris le départ du prologue le samedi, donnant l'ordre du départ du lendemain. Les « Nico's » ont effectué un superbe rallye avec de très bons temps et se classent **13^{ème}** au Clt général, **6^{ème}** de Groupe et une fois de plus **1^{er}** de Classe.

On quitte la Normandie direction les Deux Sèvres pour assister au **43^{ème} Rallye des 12 Travaux d'Hercule** qui s'est déroulé autour de Cherveux les 21 et 22 août. Organisé par l'**ASA Augias** en association avec l'**Écurie Angélique Chambrille**. Ce n'est pas moins de 115 équipages qui ont participé à cette compétition.

Notre duo termine 17^{ème} au Clt général, 7^{ème} de Groupe et 2^{ème} de Classe.



Les 4 et 5 septembre, nous remontons en Pays de Loire dans le département de la Vendée à Beaulieu sous la Roche, pour ce **9^{ème} Rallye des Côtes de Lumière**, organisé par l'**ASACO Vallée de la Vie et le Club Vendée F1**. C'est enfin sous un soleil radieux que les 64 équipages ont pris le départ. Après de magnifiques spéciales, les « **Nico's** » se classent 15^{ème} au Clt général, 7^{ème} de Groupe et 2^{ème} de Classe.



Nicolas achève sa saison en Normandie par le **24^{ème} slalom de Lessay**, organisé le 10 octobre par l'**ASA Bocage**. Il finit 33^{ème} au Clt général sur 93 engagés, 4^{ème} de Groupe en A/FA et 3^{ème} de Classe.

Pilote confirmé, **Nicolas Levillain** avait déjà pris part en 2012 à deux qualifications de Finale, l'une en **Coupe de France des slaloms** et l'autre en **Coupe de France de la Montagne**. Il ne manquait plus que la **Finale de la Coupe de France des Rallyes** à son palmarès !!! et c'est chose faite en 2021.

Entre 2020 et 2021 les points se sont accumulés. Ses compétences et son assiduité lui font atteindre la 5^{ème} place du classement général des pilotes de la **Ligue Bretagne-Pays de Loire** comptant 99 licenciés. Sur 15 rallyes réalisés, il obtient **6 Top 20, 5 Victoires de classes** dont une en Course de Côte. A bord d'une auto régulière par sa fiabilité, secondé et guidé par un copilote chevronné, encouragé et soutenu par la confiance de partenaires, tous ces éléments ont permis à **Nicolas Levillain** et **Nicolas Dumont** d'accéder, pour la première fois de leur carrière, à la **Finale de la Coupe de France des Rallyes 2021**. Une consécration et un superbe challenge pour les « **Nico's** ».



Cette Finale est une belle et grande fête, un évènement National majeur qui conclut la saison du sport automobile et très attendue par tous les passionnés. Un rêve ultime pour tout équipage amateur français. Initialement programmée en 2020 puis finalement reportée en 2021 en raison de la Covid-19, cette épreuve intense s'est déroulée du 14 au 16 octobre dernier. La **FFSA** a chargé la ligue **Centre-Val de Loire** à **Châteauroux** dans l'Indre, de gérer et organiser cette superbe compétition qui a rassemblé les meilleurs pilotes

et copilotes, hommes et femmes confondus, en provenance des 19 ligues régionales de l'hexagone et des DOM/TOM et réuni pas moins de 203 équipages.



Un magnifique parcours à la hauteur d'une Finale, comportant 9 épreuves spéciales d'environ 120km et disputées sur deux jours. Mais un circuit particulièrement périlleux et difficile sur le plan technique, qui a mis à rude épreuve la mécanique et les pilotes.

Cette Finale a débuté vendredi en fin d'après-midi, par un prologue chronométré de 8.6km, afin de déterminer l'ordre de départ de la première épreuve. A l'issue de ce prologue, les "**Nico's**" se sont donc élancés en nocturne dans cette finale à bord de la **C2 R2 Max**.

Tout avait bien commencé, mais à la nuit tombée, l'asphalte devient un peu glissant, contraignant déjà bon nombre d'équipages à l'abandon. La malchance n'a pas épargné notre duo qui fait une sortie de route sans gravité, ni pour eux, ni pour le véhicule. Et à une heure si tardive, ils n'ont pu compter sur l'aide de spectateurs pour les sortir de ce mauvais pas pour repartir. C'est avec amertume qu'ils sont contraints d'abandonner.

Ils reviennent déçus bien sûr de cette finale inachevée, sans avoir réellement atteint leur objectif, mais néanmoins satisfaits et fiers d'avoir été qualifiés pour cette épreuve de haut niveau, c'est déjà une victoire. Toutefois, ils gardent de très bons souvenirs de cette expérience avec une ambiance extraordinaire et de superbes rencontres.



Ils peuvent garder la tête haute et s'enorgueillir d'une remarquable saison qui leur a permis de disputer leur toute première **Finale de la Coupe de France des Rallyes**, qui nous l'espérons, ne sera pas la seule.

L'aventure continue pour cet équipage passionné et doté d'une belle complicité, à bord d'une belle auto. Un grand Bravo et Félicitations aux « **Nico's** » qui nous ont offert tout au long de cette année 2021 des moments fabuleux et inoubliables.

Le Rallye : plus qu'un sport, une passion, un défi...

Encore et Toujours Passionnément sport !!!

Contact : Nicolas LEVILLAIN - 06.75.01.79.56

Granville Terre Mer

Connaissez-vous votre intercommunalité ?

Saviez-vous que c'est elle qui ramasse vos poubelles, apporte votre commande de livres dans la médiathèque de votre choix ou crée de nouvelles boucles de randonnée près de chez vous ? Votre Communauté de communes Granville Terre & Mer agit pour vous au quotidien, dans de très nombreux domaines.

Nom : Granville Terre & Mer (GTM)

Date de création : 2014

Nombre de communes : 32

Anctoville-sur-Boscq, Beauchamps, Bréhal, Bréville-sur-Mer, Bricqueville-sur-Mer, Carolles, Cérences, Champeaux, Chanteloup, Coudeville-sur-Mer, Donville-les-Bains, Équilly, Folligny, Granville, Hocquigny, Hudimesnil, Jullouville, La Haye-Pesnel, La Lucerne-d'Outremer, La Meurdraquièrre, La Mouche, Le Loreur, Le Mesnil-Aubert, Longueville, Muneville-sur-Mer, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Pierre-Langers, Saint-Planchers, Saint-Sauveur-la-Pommeraye et Yquelon

Nombre d'habitants : 44 216 (Insee 2020)

Rôle : vous offrir davantage de services de proximité, préserver votre qualité de vie et développer le dynamisme et les atouts de votre territoire

Compétences : établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doté de compétences obligatoires et optionnelles (définies ou proposées par la loi) et facultatives (qu'elle choisit)



Vous avez pu louer un vélo électrique pendant six mois pour vous rendre au travail ? Vous avez obtenu un financement pour rénover votre chauffage ? C'est grâce à GTM ! Mais votre interco n'agit pas seule, elle travaille avec ses communes membres et associe de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et privés, dans l'intérêt du territoire et de l'ensemble de ses habitants. Passage en revue de ses principaux domaines d'action :

 **Services à la population :** mobilités ; collecte et traitement des déchets des ménages ; enseignement musical ; mise en réseau des médiathèques ; accueil des enfants de 0 à 3 ans ; transport des élèves au centre aquatique et prise en charge de leurs lignes d'eau ; prévention de la perte d'autonomie et maintien à domicile des personnes âgées

 **Environnement et cadre de vie :** promotion du nautisme et développement des activités nautiques ; protection et mise en valeur de l'environnement ; surveillance des zones de baignade et co-financement du service d'incendie et secours ; gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) ; service public d'assainissement non collectif

 **Développement du territoire :** aménagement de l'espace ; développement économique ; habitat, urbanisme ; construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs ; aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ; tourisme ; itinérance/randonnées intercommunales

Projet de territoire

Les élus communautaires viennent d'actualiser le projet de territoire de Granville Terre & Mer. Leur ambition se veut partagée avec ses communes et ses forces vives, pour développer de concert un territoire attractif, équilibré et cohérent d'ici 2030. L'aménager durablement, renforcer son offre de services et d'équipements pour tous, soutenir la dynamique économique locale et les innovations, promouvoir la destination, ce sont autant de défis que GTM entend relever, avec une attention particulière à la jeunesse et la transition écologique.

Saint-Planchers et GTM, un lien étroit

Les 61 élus de GTM sont tous issus de ses communes. Le maire Alain Quesnel siège ainsi au Conseil communautaire. La conseillère suppléante est la première adjointe, Nelly Giesbert-Bouteiller. Ils travaillent aussi, de même que d'autres élus pancraciens, au sein de commissions thématiques : développement économique et habitat pour Alain Quesnel, santé et social pour Nelly Giesbert-Bouteiller, eau et assainissement pour Denis Charpentier, nautisme pour Patrick Alves-Saldanha, tourisme pour Céline Viry, déchets pour William Martinet, développement économique et numérique pour Sylvain Roussel.

Il débat également des projets communautaires lors de la Conférence des maires, autre instance de concertation garantissant la souveraineté des communes dans les décisions de l'intercommunalité.

GTM organise aussi plusieurs fois par an des rencontres entre les secrétaires de mairie (dont la vôtre) de GTM.

Actu Zone d'aménagement concerté du Theil

Prochaine étape : participation du public par voie électronique. L'ensemble du dossier sera mis à disposition du public : étude d'impact, avis de la Mission régionale d'évaluation environnementale, réponse de la Communauté de Communes à cet avis et bilan de la concertation préalable. Cette participation est prévue du 17 décembre 2021 au 17 janvier 2022. Les documents seront en ligne sur le site www.granville-terre-mer.fr et accessible sur un poste informatique au pôle intercommunal à Bréhal. Les commentaires seront à transmettre par mail sur l'adresse concertation.urbanisme@granville-terre-mer.fr



► Retrouvez toute l'actualité de GTM sur granville-terre-mer.fr et Facebook



La communauté de communes Granville Terre et Mer a édité 2 topo-guides qui proposent des promenades sur notre commune et les communes environnantes.

Ces derniers sont disponibles dans les offices de tourisme.



Le festival " Sorties de Bain" s'invite à Saint-Planchers

Nous aurons le plaisir d'accueillir un spectacle de rue dans le cadre des Sorties de Bain. Des artistes viendront nous surprendre lors d'une représentation gratuite le **mercredi 06 juillet 2022**.



©Benoit Croisy-Coll Ville de Granville



SOCIÉTÉ LEMAITRE

ZA LA HAUTE HERMITIÈRE | - 50 320 ST JEAN DES CHAMPS

Tel 02 33 50 62 70 - secretariat@lemaitre-reno.fr

www.lemaitre-renovation.fr

Rénovation – Aménagement – Maintenance

SI-BAC-STORE

ARTISAN SELLIER GARNISSEUR
Fabrication - Réparation

Sièges: autos, bateaux, motos, bureaux, banquettes.
Bâches: camions, remorques, tentes, capotes.
Stores: toiles, bannes, vénitiens, intérieurs, extérieurs.

ETUDE - DEVIS - CREATION

Z.I du Mesnil
50400 GRANVILLE

02.33.50.06.75
06.80.04.64.64
si.bac.store@wanadoo.fr

ELEc DOMOTIQUE
Christian Brunel

Tél. 02 33 49 67 15
06 03 46 53 34

50400 St Planchers

Le Professionnel de la Sécurité
protège contre l'incendie
Tél : 06 26 48 60 37
02 33 37 85 94
426 route de Villedieu - Le Bas Theil
50400 SAINT PLANCHERS
jp.derouet@lpsecurite.com

LP Formation
vivez l'expérience de la Sécurité

LP Si intrusion
Protège les personnes, domiciles et entreprises

www.lpsecurite.com

Maison 
GUÉRIN
depuis 1922

Services funéraires
Marbrerie • Contrat obsèques

02 33 50 10 17

97 rue du Vieux Moulin - GRANVILLE
 BRÉHAL - LA HAYE PESNEL - AVRANCHES

contact@pfguerin.com
 www.maison-guerin.fr


 Gilbert
 BEAUDET

06 61 74 17 75

**TAXI
 BEAUDET**

TOUS TRANSPORTS

contact@taxibeaudet.fr
 Réservation en ligne: tiny.cc/resataxi
 Commune de stationnement:
 Saint-Planchers
 Saint-Jean-des-Champs
 Siret: 85086593200014

TB
**TAXI
 BEAUDET**

Cegelec

CEGELEC MANCHE

ZI DU MESNIL

B.P 10723

50407 GRANVILLE CEDEX

Tél : 02 33 91 31 00

Fax : 02 33 91 31 29

 **VOUS
 ACCUEILLE**

38 rue Paul Poirier
 50400 Granville
 Tél : 02 33 91 62 29

771 av. des Vendéens
 50400 Granville
 Tél : 02 33 69 13 13

COMBUSTIBLES **FIOUL GASOIL GNR GRANULÉS CRÉPITO**



Luc NICOLLE

TÉL 02 33 50 61 01

ESSO Fioul **GRANVILLE** et ses environs ESSO Motor Plus

RESBEUT MENUISERIE



CHARPENTE ESCALIER CLOISON SÈCHE OSSATURE BOIS AGENCEMENT

02 33 68 13 67 - www.menuiserie-resbeut.com

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

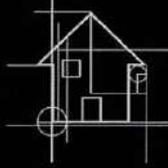
DÉMOLITION - TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
DRAINAGE - TRANSPORTS

Gérard JOUVIN

Le Bourg - 50400 SAINT-PLANCHERS

Tél. 02 33 51 67 37

MC



MAXIME COUET

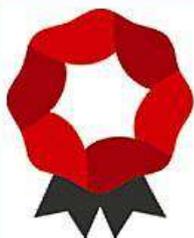
Revêtement de sol
Parquet
Peinture
Aménagement

06 64 73 96 67 mcouet17@gmail.com



ZI de la Mare
BP 504
50205 COUTANCES Cedex
Tél. : 02 33 76 71 03
Fax : 02 33 76 71 08
E-mail : technoteisav@orange.fr





PIGEON

TP NORMANDIE



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

**Terrassement - Assainissement - Canalisations
Voirie - Enrobés**

SIÈGE :

ZA de la Porionnais - CS 50309
50307 AVRANCHES Cedex
Tél. : 02 33 70 99 99
avranches@groupe-pigeon.com

ÉTABLISSEMENTS

10 ZA La Rivière
50600 Grandparigny
Tél. : 02 33 49 17 87
parigny@groupe-pigeon.com

14 Le Bourg
50190 St Sébastien de Raids
Tél. : 02 33 76 65 03
avranches@groupe-pigeon.com

Terre de Feu

↑ A 5 MIN.

Terre de Feu
0233499024

Direction
VILLEDIEU



CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES

#CONSTRUCTION #EXTENSION #RÉNOVATION



Scannez-moi !



62 RUE DE LA CONSTITUTION - AVRANCHES

EURL DELON RÉNOVATION



Plomberie

+



Électricité

Marc-Alexis Delon

06 26 52 58 01 / eurldelon@gmail.com